

Étude de l'impact de la RN250 sur la qualité de l'air

Campagne post-travaux 2026

Des mesures ont été réalisées du 5 mars au 2 avril 2026 à proximité de la RN250/A660, dans le secteur de La Teste-de-Buch et Gujan-Mestras, afin d'évaluer l'évolution de la qualité de l'air après les travaux d'aménagement. Les polluants suivis sont le dioxyde d'azote (NO_2) et les particules PM_{10} .

Les principaux résultats sont les suivants :

Les concentrations de NO_2 mesurées en 2026 sont nettement inférieures à celles de 2019. La moyenne horaire passe de **17 à 7 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** , et les mesures par tubes passifs confirment cette baisse sur l'ensemble du secteur étudié.

Pour les PM_{10} , les niveaux restent proches de ceux observés en 2019, avec une légère baisse des concentrations moyennes, de **23 à 19 $\mu\text{g}/\text{m}^3$** . Cette évolution doit toutefois être interprétée avec prudence en raison de la disponibilité partielle des données en 2019.

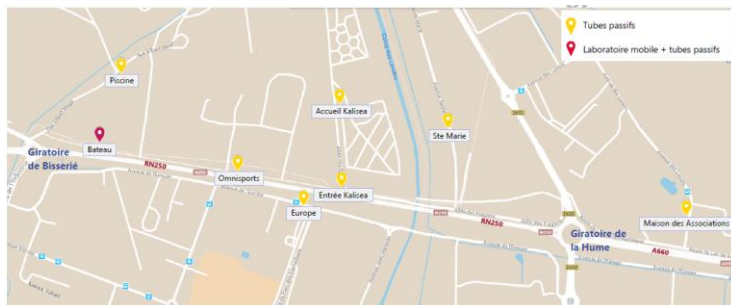
Aucun dépassement des valeurs limites réglementaires ni des recommandations journalières de l'OMS n'est observé en 2026. Globalement, les résultats ne mettent pas en évidence de dégradation de la qualité de l'air après les travaux.

Cette étude a été réalisée à la demande de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, de mars à avril 2026, sur le secteur de La Teste-de-Buch et Gujan-Mestras. L'objectif était d'évaluer l'évolution des niveaux de NO_2 et de PM_{10} au voisinage de la RN250/A660 après les aménagements routiers, en comparaison avec l'état initial établi en 2019.

Site étudié

Les mesures ont été reconduites sur les mêmes sites que l'état initial de 2019.

Le site principal « La Teste – RN250 », de typologie périurbaine sous influence trafic et implanté à proximité de la Plaine des Sports de Bonneval, a accueilli la station mobile et un tube passif NO₂.

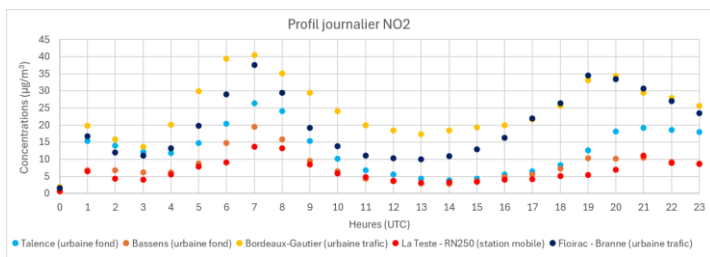


Sept autres sites, répartis entre La Teste-de-Buch et Gujan-Mestras, sont équipés de tubes passifs NO₂. Les sites ont été choisis selon leur proximité avec la RN250/A660, l'exposition au trafic, les vents dominants et la présence de zones fréquentées par le public.

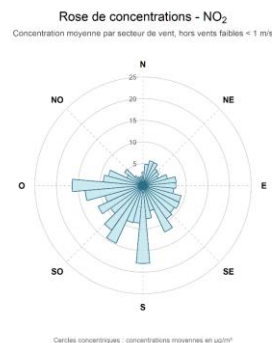
Principaux résultats à retenir

Dioxyde d'azote (NO₂)

- **Niveaux faibles** sur le site mobile, avec une moyenne horaire de 7 µg/m³, proche ou inférieure aux stations urbaines de fond.
- **Profil temporel** : pics aux heures de pointe, marqueur du trafic, mais moins marqués que sur les stations trafic.
- **Rose de pollution** : influence modérée de la RN250 par vents d'ouest, sud-ouest et sud.
- **Seuils réglementaires** : respectés.
- **Recommandations de l'OMS** : respectées
- **Évolution 2019/2026** : baisse nette sur la moyenne horaire (-59 %) et le maximum horaire (-61 %).



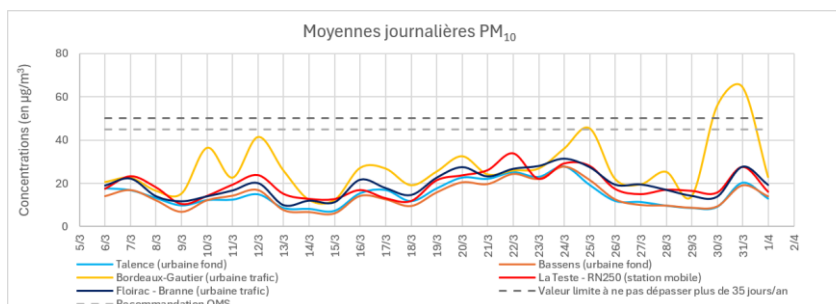
Profil journalier NO₂



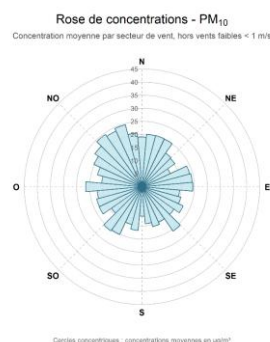
Rose de pollution NO₂

Particules grossières (PM₁₀)

- **Niveaux** comparables aux stations fixes urbaines de fond et de trafic ; absence de surexposition marquée du site d'étude.
- Aucun dépassement de la valeur limite journalière de 50 µg/m³ ni de la recommandation journalière OMS de 45 µg/m³.
- **Évolution légère** : baisse de la concentration moyenne journalière, de 23 µg/m³ en 2019 à 19 µg/m³ en 2026 (-17 %), à interpréter avec prudence car les données 2019 sont partielles.
- **Rose de concentrations** : pas de secteur de vent dominant associé à des niveaux nettement plus élevés ; influence diffuse et multisources.



Évolution temporelle des concentrations journalières en PM₁₀



Rose de pollution PM₁₀

Prélèvements NO₂ par tubes passifs

- Concentrations globalement faibles sur les 8 sites, comprises entre 4,0 et 12,9 µg/m³.
- Niveaux légèrement plus élevés lors de la première période, cohérents avec des vents plaçant certains sites sous l'influence plus directe de la RN250.
- Lors de la seconde période, les vents dominants de nord limitent cette influence. Aucune surexposition marquée n'est mise en évidence.



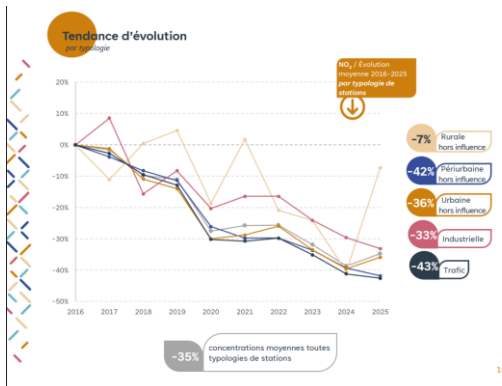
NO₂ par tubes passifs – 1ère période

Comparaison avec l'état initial 2019

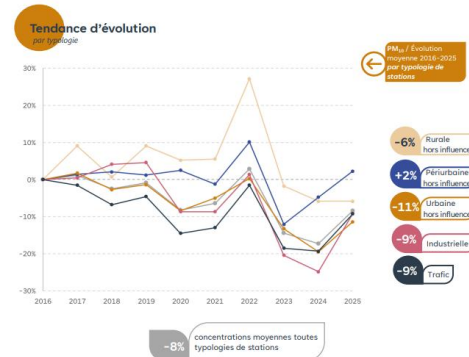
- » À sites identiques et sur des périodes comparables, les résultats 2026 ne montrent pas de dégradation de la qualité de l'air après les travaux. Les conditions météorologiques et de dispersion diffèrent toutefois entre les deux campagnes et peuvent influencer les concentrations mesurées.
- » La baisse est nette pour le NO₂, plus directement lié au trafic routier ; les PM₁₀ évoluent plus modérément, en cohérence avec leur caractère multisources.

Indicateur	2019	2026	Évolution
NO₂ moyenne horaire	17 µg/m ³	7 µg/m ³	↓ 59 %
NO₂ max. horaire	110 µg/m ³	43 µg/m ³	↓ 61 %
NO₂ tubes passifs	12,5 à 25,6	4,0 à 12,9	↓
PM₁₀ moyenne journalière	23 µg/m ³	19 µg/m ³	↓ 17 %
Dépassements journaliers 2026	OMS 2021* NO ₂ : 3 jours	Aucun	Amélioration

*Recommandation OMS 2021 appliquée rétrospectivement aux données 2019.



Tendance régionale NO₂ 2016-2025



Tendance régionale PM₁₀ 2016-2025

Mise en perspective RN141

L'étude menée sur la RN141 met également en évidence, par modélisation, une diminution des concentrations de NO₂ et de PM₁₀ après aménagement. Ces résultats vont dans le même sens que ceux observés sur la RN250/A660, tout en restant difficilement comparables directement puisque les approches méthodologiques diffèrent.

Au regard des concentrations mesurées, les travaux d'aménagement de la RN250/A660 et du nouvel échangeur ne semblent pas avoir entraîné de dégradation de la qualité de l'air sur le secteur étudié.

Moyens & méthodologie

Le laboratoire mobile a été installé sur le site « La Teste – RN250 », à proximité de la Plaine des Sports de Bonneval, du 05/03 au 02/04/2026. Il permet le suivi en continu, au pas de temps de 15 minutes, du dioxyde d'azote (NO_2/NO_x) et des particules PM_{10} .

Huit sites ont également été équipés de tubes passifs NO_2 , exposés sur deux périodes successives : du 05/03 au 19/03 puis du 19/03 au 02/04/2026.

Les résultats sont comparés aux stations fixes du réseau Atmo Nouvelle-Aquitaine, aux valeurs réglementaires ou sanitaires de référence, et aux données de l'état initial 2019. Aucun dysfonctionnement technique ni coupure de mesure n'a été relevé.



Site de mesure mobile



Analyseurs automatiques



Tube passif

Lexique

DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
 NO_2 : dioxyde d'azote
 NO_x : oxydes d'azote
OMS : Organisation mondiale de la santé
 PM_{10} : particules grossières
RN250/A660 : axe routier étudié
VL : valeur limite réglementaire



RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR :

www.atmo-nouvelleaquitaine.org



CONTACT ÉTUDES

Tess LAURENT, ingénieure d'études
Référence étude : URB_EXT_25_218
Version finale du : 13/10/2026

Signé par Rémi Feuillade
Le 14/10/2026



CONDITIONS D'UTILISATION

- » les données contenues dans ce document restent la propriété d'Atmo Nouvelle-Aquitaine. En cas de modification de ce document, seul le client sera informé d'une nouvelle version. Tout autre destinataire de ce document devra s'assurer de la version à jour sur le site Internet de l'association.
- » en cas d'évolution de normes utilisées pour la mesure des paramètres entrant dans le champ d'accréditation d'Atmo Nouvelle-Aquitaine, nous nous engageons à être conforme à ces normes dans un délai de 1 an à partir de leur date de parution
- » toute utilisation de ce document doit faire référence à Atmo Nouvelle-Aquitaine et au titre complet du document.

Atmo Nouvelle-Aquitaine ne peut en aucune façon être tenu responsable des interprétations, travaux intellectuels, publications diverses résultant de ses travaux pour lesquels l'association n'aurait pas donné d'accord préalable. Dans cette synthèse, les incertitudes de mesures ne sont pas prises en compte lors de comparaison à un seuil réglementaire

